



Ville d'Orange

Service Communication

Communiqué de Presse
Ville d'Orange
12 octobre 2017

Réunion publique – réforme du stationnement

Le Maire d'Orange invite les Orangeois à une réunion publique le mercredi 25 octobre 2017 à 18h à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Cette réunion portera sur la réforme du stationnement voirie et sur les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le législateur a décidé de réformer le stationnement payant sur voirie en dépénalisant l'amende de police de 17€ pour non-paiement de stationnement, et de remplacer les droits de stationnement relevant des pouvoirs du Maire par une redevance d'utilisation du domaine public adoptée par le conseil municipal.

Le Maire et son équipe présentera les nouveaux tarifs envisagés en zone verte et orange et répondre à toutes vos questions.

Bien cordialement,

Le service communication
Ville d'Orange